



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET RÈGLEMENT 18-485

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 09-370 AFIN DE MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS DE LA ZONE 203.

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement 18-485.

Ce premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 juillet 2018. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le **jeudi, 16 août 2018 à 19 h 15** au lieu des séances ordinaires du conseil municipal 405 boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine. Au cours de cette assemblée, les membres du conseil expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, le 24^e jour de juillet 2018


Lucie Paquette
Directrice générale